

# Transmettre le message dans les centres correctionnels

# EST-CE MA RESPONSABILITÉ ?

**Il y a des alcooliques qui n'ont pas la chance d'assister à des réunions des AA quand ils le veulent.**

**Ils vivent en prison.**

**Ils n'ont que rarement l'occasion d'entendre le témoignage des membres au cours des réunions du Mouvement.**

## ***Et si j'avais besoin d'une réunion des AA et qu'il n'y en avait pas ?***

Aux États-Unis et au Canada, il y a près de 35 000 membres des AA qui vivent en prison et quelque 1 400 groupes de détenus. Leurs réunions ne répondent qu'à une partie des besoins et il faudrait plus de groupes dans tous les centres de détention. Beaucoup de détenus cherchent la main des AA, mais ne la trouvent pas.

## ***Vous pouvez apporter votre aide.***

### ***Voici quelques idées :***

- Offrir d'aller parler dans un centre de détention.
- Donner son nom à titre de contact temporaire afin d'amener les détenus qui viennent d'être libérés à leur première réunion des AA à l'extérieur.
- Fournir à un centre correctionnel, avec son autorisation, des DVD des AA.
- Faire don à votre comité du correctionnel local du prix d'un Gros Livre ou d'un Douze et Douze, d'anciens numéros de La Vigne AA et d'autres publications approuvées par la Conférence.
- Correspondre avec un détenu ou une détenue par l'entremise du Service de correspondance.
- Collaborer avec les comités du correctionnel du district, de la région, de l'intergroupe ou du bureau central.
- Participer aux ateliers sur les centres de détention.



Lorsque nous parlons dans un centre correctionnel, nous partageons notre expérience, notre force et notre espoir avec d'autres alcooliques. Nous laissons notre histoire personnelle parler d'elle-même. Nos auditeurs sont plus intéressés à apprendre comment rester abstinents qu'à écouter le récit de nos beuveries ; c'est pourquoi nous leur exposons le programme de rétablissement des AA en Douze Étapes.

La décision personnelle de participer au travail de Douzième Étape en milieu correctionnel est importante. Les membres des AA devraient étudier attentivement toute la documentation exigée par les centres correctionnels, bien comprendre et accepter d'obéir à toutes règles et règlements avant d'entreprendre leur travail dans ce domaine. Notre tenue doit être sobre et conforme aux usages établis. Le programme des AA en est un d'attrait.

Notre témoignage est la seule chose que nous devons apporter avec nous. Il ne faut rien faire passer à l'extérieur, ni lettres, ni messages, ni notes. Nous ne devons rien promettre, si ce n'est la sobriété.

En partageant le programme, nous nous assurons de demeurer abstinents.

## RAPPELEZ VOUS :

Si quelqu'un quelque part tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit toujours là.

Et de cela : **Je suis responsable.**

Copyright © 2019  
par Alcoholics Anonymous World Services, Inc.

Tous droits réservés.

P.O. Box 459  
Grand Central Station  
New York, NY 10163

[www.aa.org](http://www.aa.org)